

RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Par délibération du comité syndical du 10/02/2017, le Syndicat d'Electrification Vauclusien a mis en place auprès de la Caisse Epargne Provence Alpes Corse (CEPAC) une ligne de trésorerie de 500 000€ pour faire face à ses éventuels besoins de trésorerie sur l'exercice 2017.

Il vous est proposé le renouvellement pour 2018 de cette ligne de trésorerie auprès de ce même établissement bancaire aux conditions suivantes :

- Droit de tirage 500 000€
- Durée 364 jours
- Taux d'intérêt Eonia plus marge de 1.00%
- Frais d'ouverture de ligne 0.10%
- Commission de gestion : néant
- Commission de mouvement : néant
- Commission de non-utilisation : 0.10%
- Paiement des intérêts : chaque mois civil

Il vous est demandé d'adopter le présent rapport.